*Ambassade du Brésil*
01 B.P. 3820 - ABIDJAN 01
CÔTE D'IVOIRE

N° 064

L'Ambassade de la République Fédérative du Brésil à Abidjan présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur de la République de Côte d'Ivoire et a l'honneur de l'informer de la publication le 05 mai courant, dans le Journal Officiel du Brésil, du texte de l'Accord sur les Services Aériens, signé à Abidjan le 13 octobre 2017, entre le Gouvernement de la République Fédérative du Brésil et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire.

Dans ce contexte, l'Ambassade voudrait souligner que la partie brésilienne a rempli toutes les exigences internes relatives à l'entrée en vigueur de l'Accord, à la date de réception de la prochaine Note du MAEIAIE indiquant que toutes les procédures internes nécessaires ont été aussi accomplies par la partie ivoirienne.

L'Ambassade prie le Ministère de bien vouloir l'informer de l'état de traitement du dossier par la Côte d'Ivoire.

Après la ratification par les deux parties, l'Accord fera l'objet d'un Décret Présidentiel, afin d'entrer dans le système juridique brésilien.

L'Ambassade de la République Fédérative du Brésil saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur les assurances de sa très haute considération.

Abidjan, le 14 mai 2025

EMBAIXADA DA REPÚBLICA FEDERATIVA DO BRASIL • ORDEM E PROGRESSO • ABIDJÃ

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES
IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR
ABIDJAN

8363
15 MAI 2025

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur - Direction de la Documentation, des Archives du Courrier et de la Valise Diplomatique - R.C.I.